



**RÉUNION MINISTÉRIELLE
 GROUPE DE TRAVAIL DU COMITÉ
 TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LA SANTÉ, LA
 POPULATION ET LA LUTTE CONTRE LA
 DROGUE (CTS-SPLD), 21 MAI 2016
 GENÈVE (SUISSE)**

**Rapport sommaire de la première réunion du Conseil d'administration
 du Centre Africain pour le contrôle et la prévention des maladies
 (CACM), Addis-Abeba, Ethiopie, 9 au 11 mai 2016**

1. Suite à l'approbation du Statut du CACM par la Conférence de l'UA en Janvier 2016, la Commission, conformément à l'Article 10 du Statut, a convoqué la première réunion du Conseil d'administration du **9 au 11 mai 2016 à Addis-Abeba, Ethiopie**. Le Conseil de 15 membres comprend dix (10) Ministres de la Santé, deux (2) représentants de la Commission, deux (2) représentants du secteur privé et de la société civile et un (1) représentant des Organisations Régionales de la Santé.

2. La première réunion du Conseil d'administration du CACM a réuni les membres du Conseil suivants: République Démocratique du Congo (Afrique centrale), Egypte et Tunisie (Afrique du Nord), Ethiopie et Ouganda (Afrique de l'Est), Namibie et Zambie (Afrique Australe), Guinée et Nigeria (Afrique de l'Ouest), les Commissaires aux Affaires sociales et aux Affaires politiques (les deux représentants la CUA), et du Réseau africain d'épidémiologie de terrain (AFENET) représentant la société civile.

Absents: République centrafricaine, le secteur privé (AAEST) et VASCERA (Afrique du Nord) qui a été confirmé en tant que représentant des organisations régionales de la santé sur une base rotationnelle pour une période de deux (2) ans.

Le principaux éléments à l'ordre du jour et examinés par le Conseil sont entre autres la désignation des Centres Collaborateurs Régionaux, la nomination du Directeur du CACM ainsi que l'épidémie de fièvre jaune qui sévit actuellement dans 4 pays d'Afrique. Le Conseil a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre du CACM.

Les décisions clés:

Le Conseil a adopté les décisions clés suivantes:

- 1- Durée du mandat des 10 Ministres de la santé du Conseil: Conformément à l'article 11 (2) des Statuts, les Ministres de la Santé de la République centrafricaine, de l'Ouganda, de la Tunisie, de la Namibie et de la Guinée passeront 2 ans et les Ministres de la santé de la RDC, de l'Ethiopie, de l'Egypte, de la Zambie et du Nigeria passeront 3 ans pour assurer la continuité;
- 2- Le Ministre de l'Ethiopie a été élu président et Ministre du Nigeria, le vice-président du Conseil d'administration;
- 3- Le Conseil a décidé d'inviter VASCERA (Afrique du Nord) pour représenter les Organisations régionales africaines de la santé pendant 2 ans;

4- Le Conseil a désigné 5 centres collaborateurs régionaux (Gabon, Kenya, Egypte, Zambie et Nigeria) et a promis d'examiner plus de candidatures dans un proche avenir;
- 4- Le Conseil a approuvé la nomination de l'honorable **Dr Richard Nchabi Kamwi**, ancien Ministre de la Santé de la Namibie, en tant que Champion du CACM pour une période de deux (2) ans;
- 5- Invité les États Membres à verser des contributions financières pour soutenir le CACM afin qu'elle soit et demeure une institution africaine appartenant à l'Afrique;
- 6- Le Conseil a conduit l'interview pour 5 candidats proposés par la Commission au poste du Directeur du CACM et a retenu le meilleur candidat. La Commission est à pied d'oeuvre pour notifier l'offre au candidat choisi;
- 7- Le Conseil a pris les décisions suivantes sur l'actuelle l'épidémie de la fièvre jaune:
 - a. sollicité le Département des Affaires sociales et le CACM à fournir une assistance aux pays touchés, y compris le déploiement d'épidémiologistes et d'aider les États membres à risque à renforcer la surveillance et la préparation;
 - b. demandé la Commission de publier un communiqué au nom du Conseil d'administration sur ce qui précède.
- 8- Le Conseil a décidé de se rencontrer de nouveau le 22 Août 2016 à Addis-Abeba, en Ethiopie, en marge de la réunion du Comité régional de l'OMS AFRO.